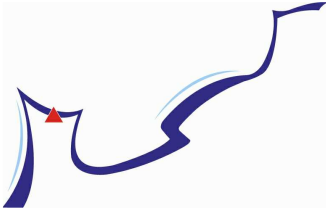


## PRÉFECTURE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Cherbourg, le 09 décembre 2016



PRÉFECTURE MARITIME DE LA  
MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Division « action de l'État en mer »

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 97/2016

**ABROGEANT L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 50/2016 RÈGLEMENTANT TEMPORAIREMENT LA VITESSE MAXIMALE DE NAVIGATION DANS LA PARTIE CENTRALE DE LA GRANDE RADE DU PORT DE CHERBOURG DURANT LA DURÉE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA DIGUE DU LARGE.**

-

Le vice-amiral d'escadre Pascal Ausseur  
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,

**Vu** le code des transports ;

**Vu** le code pénal ;

**Vu** le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 modifié, relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 07/2014 (n° 165/2014 DDTM/DML/CPC) du 10 février 2014 portant règlement général de police de la navigation du mouillage et de la pêche, applicable aux rades de Cherbourg et leurs abords ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 64/2015 du 1<sup>er</sup> août 2015 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, portant délégation de signature ;

**Considérant** que les travaux d'entretien de la digue du large de la grande rade du port de Cherbourg sont terminés.

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>.

L'arrêté n° 50/2016 du 13 juin 2016 est abrogé.

Article 2.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord ([www.premar-manche.gouv.fr](http://www.premar-manche.gouv.fr)), et porté à la connaissance des usagers par tous moyens.

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,  
par délégation, l'administrateur en chef de 1<sup>ère</sup> classe  
des affaires maritimes Jean-Michel CHEVALIER  
adjoint pour l'action de l'État en mer,  
**ORINAL SIGNÉ : Jean-Michel CHEVALIER**

DESTINATAIRES :

- PRÉFECTURE DE LA MANCHE
- SOUS-PRÉFECTURE DE CHERBOURG
- PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE PRÈS LE TGI DE CHERBOURG
- GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA MANCHE
- GROUPEMENT DE GENDARMERIE MARITIME MANCHE - MER DU NORD
- CROSS JOBOURG
- DDTM/DML MANCHE
- BN CHERBOURG
- FOSIT MANCHE - MER DU NORD
- VIGIE DU HOMET
- COD ROUEN
- BRIGADE DES GARDES-CÔTES DES DOUANES DE CHERBOURG
- CAPITAINERIE DU PORT DE COMMERCE DE CHERBOURG
- PILOTAGE CHERBOURG
- PORTS NORMANDS ASSOCIÉS (PNA)
- PORT DE PLAISANCE DE CHERBOURG
- CLUB NAUTIQUE DE CHERBOURG
- YACHT-CLUB CHERBOURG
- ÉCOLE DE VOILE DE CHERBOURG
- CRPMEM BASSE-NORMANDIE
- ASSOCIATION DES PÊCHEURS PLAISANCIERS DU COTENTIN
- FÉDÉRATION NATIONALE DES PÊCHEURS PLAISANCIERS ET SPORTIFS DE FRANCE
- COMITÉ DE DÉFENSE DES USAGERS ET RIVERAINS DU PORT DES FLAMANDS
- COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA PÊCHE MARITIME DE LOISIRS
- ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT CHANTEREYNE

COPIES :

- OPS (COM – INFONAUT)
- AEM (EMR - OPLN)
- Archives (AEM n° 1.3.3.3 – chrono)